



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du vendredi 24 mars 2023

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

Journée des 4 mars - Rectificatif

U11 MATIN D4 – GROUPE I

Rencontre 25698183 : SO BRUAY (d) / FC LILLERS (b)

Annulation du forfait de LILLERS.

Problème de parution sur FOOTCLUB et site du District.

Match à refixer.

Journée des 18 et 19 mars

SENIORS D3 – GROUPE C

Rencontre 24731544 : FC CAMBLAIN / SC SAINT-NICOLAS (b)

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

SENIORS D4 – GROUPE B

Rencontre 24731850 : AJ RUITZ / AFCLL BETHUNE (b)

Réserves d'avant match de RUITZ sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du clubs de BETHUNE, motif des joueurs du club de BETHUNE sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/1

Amende de 17 € à RUITZ.

SENIORS D5 – GROUPE A

Rencontre 24762283 : US PAS / SC ARTESIEN (b)

Réserves d'avant match de ARTESIEN sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du clubs de PAS, motif des joueurs du club de PAS sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 2/5

Amende de 17 € à ARTSIEN

Rencontre 24762288 : OF ARRAS / ES SAINT-LAURENT (c)

Réserves d'avant match d'ARRAS sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du clubs de SAINT-LAURENT, motif des joueurs du club de SAINT-LAURENT sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 3/0

Amende de 17 € à SAINT-LAURENT.

SENIORS D5 – GROUPE C

Rencontre 24762552 : AS AUCHY / FC CAMBLAIN (b)

Réserves d'avant match d'AUCHY sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du clubs de CAMBLAIN, motif des joueurs du club de CAMBLAIN sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 2/1.

Amende de 17 € à AUCHY.

SENIORS D5 – GROUPE E

Rencontre 24762814 : USO DROCOURT (b) / AC NOYELLES GODAULT (b)

Réserves d'avant match de DROCOURT sur la qualification et / ou participation de l'ensemble des joueurs du clubs de NOYELLES GODAULT motif des joueurs du club de NOYELLES GODAULT sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 3/1.

Amende de 17 € à DROCOURT.

SENIORS D7 – GROUPE A

Rencontre 25052834 : FC ATREBATE (c) / RC CALONNE (c)

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

U15 D4 – GROUPE A

Rencontre 25404885 : BOUBERS / AS PTT ARRAS

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

U15 D4 – GROUPE B

Rencontre 25404942 : ES LABEUVRIERE / US HOUDAIN (b)

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

COUPE VERDURE FUTSAL du 8 mars 2023

Rencontre 25761254 : LA BASSEE FUTSAL (c) / NOEUX FUTSAL (b)

Forfait de NOEUX

LA BASSEE bat NOEUX par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à NOEUX

SENIORS D6 – GROUPE B

Rencontre 24763075 : ESD ISBERGUES (c) / ES OURTON

2eme forfait d'ISBERGUES

OURTON bat ISBERGUES par forfait - score 5/0.

Amende de 50 € à ISBERGUES

SENIORS D7 – GROUPE B

Rencontre 25053003 : FCE LA BASSEE / FC LILLERS (c)

1^{er} forfait de LILLERS

LA BASSEE bat LILLERS par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à LILLERS

SENIORS D7 – GROUPE C

Rencontre 25053136 : US ABLAIN (b) / AJ RUITZ (b)

1^{er} forfait de RUITZ

ABLAIN bat RUITZ par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à RUITZ

SENIORS D7 – GROUPE E

Rencontre 25053426 : FC TORTEQUENNE / US IZEL (b)

2eme forfait d'IZEL

TORTEQUENNE bat IZEL par forfait - score 5/0.

Amende de 50 € à IZEL

VETERANS A 7 – GROUPE A

Rencontre 24951913 : US HESDIGNEUL / FC CAMBLAIN

2eme forfait de CAMBLAIN

HESDIGNEUL bat CAMBLAIN par forfait - score 5/0.

Amende de 30 € à CAMBLAIN

Match retour à HESDIGNEUL

FEMININES SENIORS A 7 – GROUPE B

Rencontre 25003068 : US SAINT POL / ES SAINTE CATHERINE

2eme forfait de SAINTE CATHERINE

SAINT POL bat SAINTE CATHERINE par forfait - score 5/0.

Amende de 30 € à SAINTE CATHERINE

Match retour à SAINT POL

FEMININES SENIORS A 7 – GROUPE C

Rencontre 25003182 : FC LA ROUPIE / AS SALOME

1er forfait de SALOME

LA ROUPIE bat SALOME par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à SALOME

Match retour à LA ROUPIE

U16 D2 – GROUPE A

Rencontre 25404339 : ES HAILLICOURT / CS AVION (b)

2eme forfait d'AVION

HAILLICOURT bat AVION par forfait - score 5/0.

Amende de 30 € à AVION

Match retour à HAILLICOURT

U18 D2 – GROUPE A

Rencontre 25405958 : OS AIRE / US BIACHE

1^{er} forfait d'AIRE

BIACHE bat AIRE par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à AIRE

U15 D3 – GROUPE A

Rencontre 25404713 : AAE EVIN / CAR. BILLY MONTIGNY

1er forfait de BILLY MONTIGNY

EVIN bat BILLY MONTIGNY par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à BILLY MONTIGNY

Match retour à EVIN

COUPE ARTOIS FEMININES

Rencontre 25761239 : UFA / VAUDRICOURT KLUB

Forfait d'UFA

VAUDRICOURT bat UFA par forfait - score 5/0.

Amende de 12 E 50 à UFA

U13 D4 – GROUPE E

Rencontre 25694221 : FC HEUCHIN LISBOURG / FC CUINCHY

1er forfait de CUINCHY

HEUCHIN LISBOURG bat CUINCHY par forfait - score 5/0.

Amende de 10 € à CUINCHY

Match retour à HEUCHIN LISBOURG

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire
Marc TINCHON.